

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3528

Attribution d'une subvention d'investissement de 15 000 euros à l'association MJC Saint Rambert, pour des travaux de rénovation intérieure du local chaufferie situé 7 rue Albert Falsan à Lyon 9e, propriété de Grand Lyon Habitat et mis à disposition à la MJC par la Ville de Lyon, locataire - Programme pilotage, opération 60034525

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 20 DECEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BOUZERDA (pouvoir à M. BRUMM), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme BURILLON (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BERNARD (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2017/3528 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 15 000 EUROS A L'ASSOCIATION MJC SAINT RAMBERT, POUR DES TRAVAUX DE RENOVATION INTERIEURE DU LOCAL CHAUFFERIE SITUE 7 RUE ALBERT FALSAN A LYON 9E, PROPRIETE DE GRAND LYON HABITAT ET MIS A DISPOSITION A LA MJC PAR LA VILLE DE LYON, LOCATAIRE - PROGRAMME PILOTAGE, OPERATION 60034525 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 30 novembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Enveloppe de subvention soutien aux initiatives locales – Politique de la ville ».

Par délibération n° 2017/3262 du 25 septembre 2017, vous avez approuvé la signature d'une convention de mise à disposition du local chaufferie, situé dans le quartier du Vergoin, à l'association MJC de Saint Rambert, pour que celle-ci puisse déployer un projet global d'animation de ce quartier en politique de la ville, conformément aux enjeux et objectifs visés dans le Projet de Territoire 2015-2020 du Vergoin.

Afin de permettre à la MJC d'apporter une forte plus-value à ce local, pour l'accueil des habitants du Vergoin, en particulier des jeunes, elle prévoit des installations et aménagements pour la création :

- d'un espace culturel : vidéo-projection, lumières, sonorisation, régie mobile ;
- d'un espace convivial : rénovation du bar, cuisine (petite restauration) ;
- d'un espace partagé susceptible d'accueillir les différentes associations de quartiers, et les groupes d'habitants émergents.

Pour que l'association puisse procéder à la réalisation de ces travaux, je vous propose de lui apporter un soutien sous la forme d'une subvention d'investissement de 15 000 euros. Le coût total de cette opération ayant été chiffré à 17 392 euros.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2017/3262 du 25 septembre 2017 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

1. Une subvention d'investissement d'un montant de 15 000 euros est allouée à l'association « MJC Saint Rambert », pour des travaux d'aménagement du local de la chaufferie.

2. La convention d'investissement susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association « MJC Saint Rambert » est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante, soit 15 000 euros, sera imputée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2017 sur la ligne de crédit n° 77239, nature 20422 – fonction 520 – programme Pilotage – opération 60034525.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY